

## Les inégalités en hausse dans l'OCDE

Laurent Jeanneau

*Alternatives Economiques* n° 309 - janvier 2012

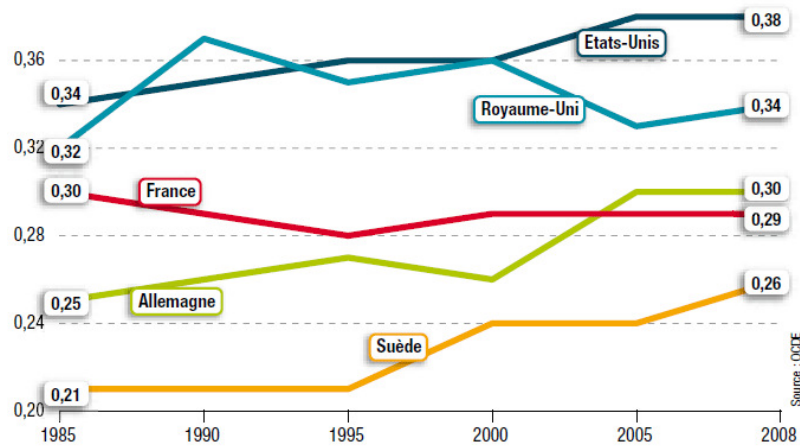
Dans la grande majorité des pays développés, les écarts de revenus se sont creusés depuis trente ans.

Les écarts de revenus se sont creusés entre les riches et les pauvres dans la plupart des pays de l'OCDE depuis le début des années 1980. Le coefficient de Gini (\*) y est passé en moyenne de 0,29 en 1985 à 0,32 en 2008, indique un récent rapport de l'OCDE [1]. Les Etats-Unis, partis d'un niveau déjà élevé, ont vu leurs inégalités de revenus exploser : le rapport entre le revenu moyen disponible des 10 % les plus aisés et celui des 10 % les plus défavorisés est passé de 10 à 15 en vingt-cinq ans. Au Royaume-Uni, ce rapport est passé de 8 à 10. Cela s'est traduit par une hausse de la part des revenus nationaux détenus par le 1 % les plus riches (de 8 % à 18 % entre 1980 et 2008 aux Etats-Unis et de 7 % à 14 % entre 1970 et 2005 au Royaume-Uni). Une évolution liée à la forte baisse des taux d'imposition dans ces deux pays pendant la même période.

A partir des années 2000, ce mouvement de hausse des inégalités a touché d'autres pays, épargnés jusque-là par ce phénomène. C'est le cas des pays d'Europe du Nord, même s'ils restent les plus égalitaires. En Suède, par exemple, le ratio entre les plus riches et les plus pauvres est passé de 4 à 6 entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2000. Même chose en Allemagne, où ce ratio grimpe de 6 à 8 en quinze ans, notamment à cause de la forte progression du travail à temps partiel outre-Rhin.

Rares sont les pays où les inégalités se sont réduites : ce n'est le cas que de la Grèce et de la Turquie. Quant à la France, elle fait partie, avec la Hongrie et la Belgique, du club restreint des pays où les inégalités sont restées stables depuis vingt-cinq ans. En 2008, les 10 % des Français les plus aisés avaient un niveau de vie sept fois plus élevé que les 10 % les plus modestes, alors que ce rapport est de 9 en moyenne au sein de l'OCDE. C'est notamment le caractère fortement redistributif des impôts et des prestations sociales qui permet à la France d'être moins inégalitaire que la moyenne des autres pays riches.

Evolution des inégalités de revenus mesurées avec le coefficient de Gini



Mais si les inégalités sont globalement stables en France sur les vingt-cinq dernières années, cela cache d'importantes variations pendant cette période. Entre 1985 et 1995, elles ont fortement diminué, mais depuis, elles sont reparties à la hausse. Et pour cause : comme l'a récemment noté l'Insee, " *l'impôt sur le revenu est à la fois moins progressif et d'un montant relativement plus faible qu'en 1990 : il réduit donc moins les inégalités de revenus* " [2]. Même constat pour les prestations sociales, moins redistributives qu'il y a vingt ans. " *Elles ont été le plus souvent revalorisées selon l'inflation, et ont donc évolué moins vite que les revenus moyens de la population* ", ajoute l'Insee. Un constat qui pousse les experts de l'OCDE à faire des recommandations pour le moins inhabituelles de la part de cette organisation : " *Les gouvernements pourraient réexaminer le rôle redistributif de la fiscalité afin de veiller à ce que les plus nantis supportent le fardeau fiscal de manière équitable.* "

\* Coefficient de Gini : mesure l'inégalité des revenus. Sa valeur varie de 0 (situation où tous les individus d'un pays ont les mêmes revenus) à 1 (situation où un seul individu détient tous les revenus).

Laurent Jeanneau

*Alternatives Economiques* n° 309 - janvier 2012

[...] Notes

- (1) " Toujours plus d'inégalité. Pourquoi les écarts de revenus se creusent ", OCDE, décembre 2011.
- (2) " La redistribution : état des lieux en 2010 et évolution depuis vingt ans ", *France portrait social 2011*, Insee.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - [abonnements@alternatives-economiques.fr](mailto:abonnements@alternatives-economiques.fr)). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr).